

Conseillers en exercice : 11. Présents : 8. Votants : 10

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Christine ROBINE, Philippe GOHEL, Marie-Christine MORIN, Denis ONFROY, Cyril LEMOIGNE, Jean-Pierre WICART

ABSENTS : Gisèle LOZIER a donné procuration à Michel LECLERC
Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE a donné procuration à Denis ONFROY
Julien BERTOT (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal DUCOURET

TRAVAUX DE VOIRIE

Les conseillers ont reçu, avant la réunion, les devis établis par la DDTM à Cherbourg, pour la réfection de voies communales et rurales :

Voie communale 1 au village de Bas : 21 638,63 € TTC chemin rural en prolongement : 2 720,90 € TTC

Voie communale 11 (de la RD901 au calvaire de Gofontaine) : 21 652,98 € TTC

(du calvaire à la rivière) : 25 124,97 € TTC

Voie communale 12 : 14 683,89 € TTC

Voie communale 7 et partie haute de la 6 (de la Lande à la rue d'Ingleville) 19 186,83 € TTC

Voie communale 6 « rue de la Forge » (de la Lande au Presbytère) : 14 032,07€ TTC

Le Maire souligne que la route de Gofontaine a été endommagée par les passages nombreux et à vitesse excessive des camions, qui ont transporté la terre argileuse du stade de football en construction à St Pierre Eglise à la propriété de M. Auguste Rouspard. La mairie n'a pas été informée, au préalable, de ce transport.

Le conseil décide la réfection des voies du village de Bas et de Gofontaine, pour la somme d'environ 53 000 €.

Le Maire indique ensuite le prix de l'enrobé à froid et du gravier, à la carrière de La Pernelle :

Enrobé à froid : 137,24 € TTC la tonne non livré

Cailloux 0,60 : 14,37€ TTC la tonne + 4€/T pour la livraison avec un camion de 30T et 5,27€/T pour un camion de 13T.

CHANGEMENT DE LOCATAIRE 18 RUE ALEXIS DE TOCQUEVILLE

M. et Mme Laurent ALIX ont adressé une lettre, datée du 31 août et reçue le 1^{er} septembre, informant la mairie de leur départ au 30 septembre 2011.

Le Maire précise que le bail mentionne un préavis de 3 mois mais, souligne que cela permettra de réaliser des travaux, avant de proposer le logement à la location : isolation du grenier, assainissement aux normes. M. Denis Onfroy donne son accord au passage dans son champ, des engins nécessaires à l'installation de l'assainissement dans le jardin du logement.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire informe le conseil municipal que le comité d'administration du syndicat d'Electrification de la région de Saint Pierre Eglise, dans sa réunion du 9 juin dernier, a décidé de proposer une aide financière aux communes membres, sous la forme d'une subvention d'équipement :

- a) 220 € par lanterne pour le **remplacement des foyers lumineux fonctionnant à vapeur de mercure.**
- b) 750 € par foyer lumineux pour **l'extension du réseau d'éclairage public, lors des extensions du réseau électrique.** Les communes signaleront au SDEM leur décision d'extension du réseau d'éclairage public.
- c) 750 € par foyer lumineux, avec un maximum de 10 000 € par commune et par an, pour **le remplacement du réseau d'éclairage public, lors des opérations d'effacement du réseau électrique.**

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- accepte les subventions d'équipement proposées par le Syndicat d'Electrification de la région de Saint Pierre Eglise.
- donne pouvoir au Maire pour le changement les foyers lumineux à vapeur de mercure.

RAPPORT SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2010

Le Maire présente le rapport sur le service public de l'eau potable 2010 du Syndicat d'AEP du Val de Saire.

Celui-ci sera tenu à la disposition du public, à la mairie.

REFUGE CHIENS ET CHATS A BRIX

Le Maire informe le conseil municipal que Mme Estelle REVERT a succédé à M. Equilbec pour la gérance du refuge des chiens et des chats à Brix « SARL pension des quat'pattes ». Il présente la nouvelle convention proposée.

Pour un chien : frais de pension = 9,50 € / jour ; euthanasie = 42 €

Pour un chat : frais de pension 5 € / jour ; euthanasie = 22 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention et donne pouvoir au Maire pour la signer.

SALLE POLYVALENTE

Il apparaît que les locataires de la salle s'assoient sur les chauffages ou y posent des objets. Plusieurs attachent, cassées ou pliées, seront remplacées.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Une prise électrique de 30A sera posée par Arcelec, dans la cuisine du logement 26A.
- Jean-Pierre Wicart informe le conseil que la sonnerie de l'église ne fonctionne plus. Le conseil décide de contacter la société Biard-Roy à Villedieu pour sa remise en fonctionnement.
- Marie-Christine Morin présente au conseil le projet d'atelier « équilibre » que la gymnastique volontaire souhaite mettre en place dans le Val de Saire, pour les personnes de 60 ans et plus. Une séance test gratuite sera proposée. Les personnes intéressées pourront ensuite s'inscrire pour 10 cours, répartis sur environ 3 mois, pour 15€ les 10 cours. Une évaluation sera réalisée à la fin de l'atelier. L'association sollicite le prêt gratuit de la salle le lundi ou le mardi. Le conseil, considérant que les clés sont remises le lundi soir par les locataires de la salle, donne son accord pour le prêt de la salle le mardi.
- Cyril Lemoigne demande si la mairie a connaissance du résultat des contrôles de vitesse effectués sur la RD 901, la semaine dernière. Le Maire l'informe que le résultat des contrôles n'est jamais transmis aux mairies.